

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

N°23-065

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VAL-D'ARC

Séance du 22 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-deux septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Val-d'Arc dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de Randens, sous la présidence de Monsieur Hervé GENON, Maire.

Nombre de conseillers :	Date de convocation :	19/09/2023
En exercice : 23	Date d'affichage :	19/09/2023
Présents : 18		
Votants : 20		

Présents : MM. RICO-PEREZ José - GENON Hervé - DELWAL Jean-Luc - GACHET Roger -  
MARTINET Frédéric - MARTINET Jacky - MELLAN Lionel - MICHELLAND Bruno  
- RICHARD Denis - RIZZON Bruno

Mmes BOIVINEAU Myriam - GAZET Véronique - JABOUILLE Martine -  
JALLIFFIER-VERNE Christelle - LEGRAND Alexandra - MASSUTTI Carole -  
PAVIET Laura - PEREZ Stéphanie

Excusés :

MM. Rémi MANENTI - Nicolas BIBOLLET  
Mme Josyane BAZIN - Claire COMBET - Marie GENON

A été nommé secrétaire de séance : Denis RICHARD



Objet : Demande de subvention auprès de Conseil Savoie Mont-Blanc dans le cadre du Plan de développement de la lecture publique 2022-2027

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du Plan de développement de la lecture publique qui permet un soutien financier aux médiathèques présentant un projet s'inscrivant dans le cadre du Plan de Développement de la lecture publique.

Il indique au conseil municipal que la médiathèque de Val d'Arc a présenté un projet Jeunesse ayant pour but

- d'offrir une offre documentaire et culturelle riche,
- de favoriser l'accès au livre et à la lecture,
- d'inciter les jeunes à venir à la médiathèque,
- de permettre à tout élève de venir emprunter des ouvrages,
- d'enrichir les collections et proposer des animations spécifiques,
- de développer le goût pour la culture auprès des jeunes.

Il propose au conseil municipal de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Savoie Mont Blanc.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des personnes présentes et représentées :

- **Approuve** le projet présenté,
- **Approuve** le dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès de Conseil Savoie Mont Blanc afin de défendre ce projet,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document permettant l'application de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Le secrétaire de séance

Denis RICHARD



Le Maire,

Hervé GENON